

Au sein de La Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, Les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques.** L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

**L'Agglomération recrute pour les services mutualisés de l'Agglomération et de la Ville de Chaumont**, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

## **Agent de manutention (F/H)**

**(Catégorie C – Filière technique)**

**Lieu d'affectation : Chaumont**

**(Activité à hauteur de 95% pour la Ville de Chaumont / 5% pour l'Agglomération)**

Au sein de la Direction de la Logistique et du Patrimoine Bâti de la Ville de Chaumont et sous l'autorité du Responsable du pôle festivités, vous serez chargé(e) d'effectuer les activités suivantes :

### **Manutention et mise en place de matériels :**

- mettre en place les installations de fêtes, cérémonies, manifestations sportives, manifestations patriotiques,....
- mettre en place des arrêtés,
- mettre en place les différents bureaux de vote,
- assurer les déménagements et toutes manutentions nécessaires.

### **Déplacements :**

- Assurer le transport d'œuvres d'expositions sur le territoire national.

### **Entretien du matériel de manutention :**

- assurer l'entretien quotidien du moyen de transport interne et du matériel,
- respecter les dispositions de sécurité et tenir compte du règlement de travail,
- signaler les anomalies (casses, matériels manquants, pannes...).

### **Profil :**

- posséder obligatoirement le permis B (permis C et EC fortement souhaités).
- avoir une bonne condition physique (port de charges lourdes) et la capacité de travailler en équipe.
- être disponible (travail du lundi au vendredi avec interventions ponctuelles le soir et le week-end).
- connaissance du transport des œuvres d'art et expérience sur poste similaire seraient un plus.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Amplitude variable en fonction des contraintes du service public.

Rémunération minimum mensuelle de 1801,73 euros bruts.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...

**Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 21 mars 2025 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [vcaput@agglo-chaumont.fr](mailto:vcaput@agglo-chaumont.fr)**

**Renseignements : Monsieur Saad BARIA, Responsable du pôle festivités, au 06.84.81.72.73 ou par mail à [sbaria@agglo-chaumont.fr](mailto:sbaria@agglo-chaumont.fr)**

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : [dro@cdg52.fr](mailto:dro@cdg52.fr)

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.